

Du 07/10/2019 au 11/11/2019

# Jusqu'à 30€ remboursés sur demande

## Conditions de l'offre

### Mobiles éligibles à l'offre:

Alcatel 1 2019	Huawei Psmart 2019 Huawei P30 Lite	Samsung Galaxy A20E Samsung Galaxy A40 Samsung Galaxy A50 Samsung Galaxy A70	Sony Xperia 10 Sony Xperia L3	Wiko Y60	Xiaomi Redmi Go
----------------	---------------------------------------	---	----------------------------------	----------	-----------------

Pour les nouveaux clients : dans la limite du prix d'achat d'un mobile cité ci-contre, avec souscription d'un forfait Sensation, d'un forfait B&You ou pour l'achat d'un mobile vendu seul.

Pour les clients actuels : dans la limite du prix d'achat\* d'un des mobiles listés ci-contre pour le renouvellement.

\*sur la base du prix effectivement payé par le client.

## Participation par Internet

Simple, rapide et fiable, participez via Internet

Participez en vous connectant sur :  
<https://www.offres-de-remboursement-bouygues-telecom.com/BR19>

ou en flashant le QR Code ci-contre



## Participation Courrier

### Modalités de participation

Compléter ce coupon-réponse et le retourner obligatoirement accompagné des pièces suivantes :

1/ Une copie de la facture d'achat ou du ticket de caisse du point de vente ou le mail de récapitulatif de commande.

2/ La copie lisible du code-barre où apparaît plusieurs séries de CHIFFRES : IMEI (15 chiffres) et GENCOD (13 chiffres).

3/ Un relevé d'identité bancaire (RIB) où apparaissent l'IBAN et le BIC

Toutes les pièces justificatives sont obligatoires pour la participation et doivent être envoyées en une seule fois et dans la même enveloppe. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte.

Renvoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 25/11/2019 à l'adresse suivante :

**BR19 - Jusqu'à 30€ remboursés sur un mobile**  
**Sogec Gestion - 91973 Courtaboeuf cedex**

## COORDONNÉES

(tous les champs sont obligatoires)

MME MLLE M.

NOM PRÉNOM

Adresse

Code postal Ville

N° de mobile

Email

Date d'achat

Renouvellement

Nouvelle Ligne

Mobile Seul

Les données que vous nous fournissez sont enregistrées dans un fichier informatisé et sont traitées par Bouygues Telecom pour l'exécution de votre offre de remboursement, pour effectuer des enquêtes de satisfaction et dans les conditions visées par notre [Politique de Confidentialité](#). Elles sont conservées pour la durée d'exécution de votre contrat et/ou pour la durée nécessaire à la finalité des traitements auxquels vous avez consenti. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, suppression et d'opposition aux traitements des données vous concernant en écrivant à Bouygues Telecom, Service Informatique et Libertés, 13/15 avenue du Maréchal Juin, 92360 Meudon la Forêt, ou par mail : [informatiqueetlibertes@bouyguestelecom.fr](mailto:informatiqueetlibertes@bouyguestelecom.fr)

Vous pouvez par ailleurs vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique de la part de sociétés tierces sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)

## Renseignements et suivi de la demande

Pour suivre l'état d'avancement de votre dossier et pour tout renseignement :

- Connectez-vous sur [www.offres-de-remboursement-bouygues-telecom.com](http://www.offres-de-remboursement-bouygues-telecom.com)
- Appelez le 01 70 56 59 18 (du lundi au samedi de 8h à 20h) prix d'un appel national non surtaxé.

### Vous serez averti par SMS de votre remboursement.

Offre valable du 07/10/2019 au 11/11/2019. Remboursement par virement dans un délai de 8 semaines maximum à compter de la date de réception de votre demande complète et conforme. Offre réservée à toute personne résidant en France métropolitaine ayant souscrit ou renouvelé un forfait ou acheté un mobile seul via les trois canaux Bouygues Telecom (Boutiques, Web, Télévente) ou via notre partenaire Welcom. Timbre de la demande non remboursé. Offre non cumulable avec toute autre promotion en cours. Offre accessible aux clients Pros sur présentation d'un N° SIREN. Offre limitée à 1 remboursement par mobile acheté, autant de remboursement que de produits achetés. Voir détails sur [bouyguestelecom.fr](http://bouyguestelecom.fr).